

Le Logis Seigneurial
de Puy-de-Nelle
à Champniers (Charente)
par Edgar Serbuisson

Les *arpentements* de l'ancienne paroisse de *Champniers* ont été établis suivant les directives de la généralité de *Limoges*.

Ils sont datés du 17 mars 1750; C'est par Monsieur *Durvoix*, arpenteur sous la direction et la responsabilité de *Jean-Joseph Dutillet*, géomètre à *Angoulême*, que furent exécutés ces travaux fort importants puisqu'ils se sont échelonnés sur quatre années.

Neuf gros registres comportant près de 30,000 numéros résumant ces travaux; deux de ces volumes ont été perdus, ils portaient les numéros 3 et 5.

Un de ceux-ci nous aurait tout particulièrement intéressé puisqu'il contenait le relevé descriptif du *Château du Breuil*, propriété et principale résidence de Messire *Arnaud de Viville*, Seigneur de *Champniers*, *Puy-de-Nelle*, *Argence* et autres lieux, Premier Président au siège Présidial de l'*Angoumois*.

En dehors du château du *Breuil* et de ses terres extrêmement nombreuses, et considérables comme étendues, *Arnaud de Viville* possédait également à *Champniers*, le logis de *Puy-de-Nelle*, ainsi que plusieurs autres fiefs auxquels s'ajoutaient les banalités comprenant une *fournière* avec deux fours pour la cuisson du pain, des halles, des pressoirs à vendange ainsi que des treuils ou pressoirs à huile.

Le logis de *Puy-de-Nelle* est décrit sous le numéro 18,748 - volume VI, de ces *arpentements* voici cette description:

"le logis est composé d'une cuisine, trois chambres basses, quatre chambres hautes, grenier, buanderie, toit, cour, héraux, chaumes, jardin, terre en fruitière, sainfoin, pré, terre partie en chaume, bois taillis garnis aux trois quart, chaumes et champ brun, le tout se joignant, tenant d'un côté aux vignes du sieur Mesturas, d'autre côté aux terres arrentées aux habitants du village de la Pouade, d'un bout aux vignes et terres de François Angibaud et de Martial Salomon, d'autre bout au sainfoin et chaumes du Seigneur de Champniers et au chemin de Puy-de-Nelle à la Pouade, appartenant à Monsieur Louis Arnaud, seigneur de Champniers, pour une contenance de quarante quatre journaux, trente cinq carreaux ."

Une légende tenace, accréditée dans notre région, avait fait de ce modeste logis un château presque redoutable; dans sa "*Géographie historique et communale de la Charente*", *Jean Martin-Buchey*, ancien professeur d'*Histoire*, avait d'ailleurs écrit:

"Le Château de Puy-de-Nelle dressait ses tours et ses créneaux sur la colline qui domine au Nord de Champniers; il n'en reste absolument rien".

Comme on vient de le voir la réalité était tout autre; de ce Château redoutable, *Martin-Buchey* l'a reconnu lui-même, on n'a retrouvé aucune trace écrite ou matérielle.

Néanmoins il est fort probable qu'avant le logis dont nous venons de parler et pouvant dater du XVe ou XVIe siècle, des constructions les plus diverses se soient succédées depuis fort longtemps sur ce sommet d'où l'on a de magnifiques horizons.

C'était bien l'emplacement idéal pour une vedette ou un poste de guet; on y surveillait à l'ouest, un territoire assez étendu, constitué par une large partie de la campagne charentaise entrecoupée, là, par

des collines peu élevées protégeant une longue partie du cours de la *Charente* navigable qui fut de tout temps une route naturelle empruntée par différentes invasions.

Depuis plusieurs années nous avons trouvé sur ce sommet des traces suffisamment probantes et importantes remontant vraisemblablement jusqu'au néolithique; nous évoquerons ces trouvailles quand nous aborderons la préhistoire locale qui risque d'être assez importante.



Le site boisé de *Puy-de-Nelle* domine le bourg de *Champniers*

Louis Arnaud de Viville seigneur de *Champniers* fut soupçonné émigré ou considéré comme se trouvant à plus d'une heure de relevée; le 7 avril 1792, an IV de la *Liberté*, une Commission désignée par le Directoire du District d'*Angoulême*, département de la *Charente*, se rendit au Logis de *Puy-de-Nelle*; elle était composée de *Mesnard* et *Tardat*, officiers, et de *Decoux*, commissaire.

Elle y rencontra le sieur *Jean Lapouge Bellevue*, fermier:

Il déclara que tous les meubles du logis lui appartenaient généralement, à lui et à sa femme, et que le dit sieur *Arnaud* ne faisait pas domicile au dit lieu; ce dernier ne possédait donc que le matériel nécessaire à l'exploitation des terres et des vignes seigneuriales; ces dernières d'ailleurs fort étendues — et dépendant là du logis de *Puy-de-Nelle* — nécessitaient un matériel vinaire important et notamment des treuils, des pressoirs et trois cuves, une coulant dix-huit barriques et les deux autres chacune quatorze barriques puis une mai¹ foncée, en bon état, servant au foulage de la vendange et pouvant contenir 15 charges de raisins.

Dans un chai-cuvier tout proche situé au lieu dit "*Flageolle*" dépendant du dit logis, on observa qu'il y avait six cuves dont une de cinquante barriques, deux de vingt chacune, une de dix-huit et les deux autres d'environ dix barriques chacune, toutes de bon service et reliées à plomb à l'exception des deux dernières, puis une mai avec sa *fonçure* montée et un *treuil-pressoir* hors de service; ce sont là tous les objets que le sieur *Bellevue* déclara appartenir au dit sieur *Arnaud*.

Il déclara tenir également à titre de ferme du sieur *Arnaud*, une grange située au village d'*Argence* et les quartiers d'agriens et dépendances du dit lieu.

La Commission accompagnée du dit sieur *Bellevue*, se transporta au village d'*Argence* où, après ouverture de la grange on observa qu'il y avait huit cuves dont deux de chacune trente barriques, une

¹ *Mai* on appelait "mai de pressoir" la huche large et à bas bord, recevant la grappe et le marc de vendange sous l'arbre du pressoir.

de dix-huit, une autre de dix-sept, deux autres de chacune quatorze, et les deux restantes, pour compléter les huit, de chacune dix barriques, toutes reliées à plomb à l'exception des deux dernières; plus deux mais de treuil et un pressoir, le tout de bon service.

On observa également que dans la chambre d'entrée du chai servant de cuisine il y avait une petite mauvaise couchette foncée dessus seulement; ce sont tous les objets que le dit sieur *Bellevue* déclara avoir entre les mains et dépendre des propriétés du dit sieur *Viville* et lui appartenir.

On remarqua également un peuplier renversé sur le bord du pré, derrière la dite cuisine, le long d'un petit ruisseau, du côté du couchant, tombé en partie sur la maison et que l'on a jugé être un meuble appartenant au dit sieur *Arnaud*.

Tels sont là tous les biens que l'ancien seigneur de *Champniers*, messire *Arnaud de Viville*, possédait sur sa terre de *Puy-de-Nelle*; considérés comme appartenant à la *Nation* et destinés à être vendus, ils furent répartis en six lots

- 1er - lot logis et terre 59 journaux, 70 carreaux,
- 2e - lot maison de *Flageolle* et terre 6 journaux, 100 carreaux,
- 3e - lot vignes 9 journaux,
- 4e - lot *Argence* (grange et pré) 1 journal,
- 5e - lot terres et vignes,
- 6e - lot terres et vignes.

La vente publique eut lieu le 18 *ventose*, An II de la *République Française*; les quatre premiers lots, les plus importants, furent adjugés pour la somme globale de 45,000 livres à *Jacques Barbet*, roulier demeurant au village des *Cloux*.

Par la suite terres et vignes furent réparties entre de nouveaux acquéreurs et tous les locaux, logements et dépendances, démolis entièrement.

Parmi les lots de cette vente figurait un pré d'une étendue de 3 journaux environ, délimité par *Flageolle*, le Logis, le chemin de la *Casquette* et celui de la *Pouade*, ce pré était dit "*avec deux trous d'eau*"; ces trous existent toujours mais ils sont à présent d'un accès difficile; à proximité se trouve, en bordure des chemins précités, un dégagement de terre ayant constitué paraît-il un abreuvoir.

Un de ces trous a formé une fontaine d'excellente qualité; l'eau sort à flanc de coteau d'une faille de rocher affleurant le sol dégagé profondément, puis taillé pour former l'œil de la source; celle-ci, en s'écoulant par une courte canalisation, alimente à quelques mètres, un lavoir dont la construction ainsi que les murs le protégeant sont encore fort bien conservés quoique remontant à une époque que nous considérons comme extrêmement ancienne; c'est sans doute à ces sources que les néolithiques qui habitèrent longtemps le sommet du coteau venaient se ravitailler en eau potable.

La partie boisée du sommet abrite encore, dissimulés sous les ronciers, quelques restes de murs et des tas de pierres mais les meilleures de celles-ci ont été réemployées lors de constructions récentes se trouvant dans quelques villages voisins; et c'est là tout ce qui reste du Logis Seigneurial de *Puy-de-Nelle* et de ses dépendances.¹



¹ Nota. Cette communication sur le logis seigneurial de *Puydenelle* était terminée depuis quelques temps lorsque nous avons eu connaissance de documents concernant précisément le fief de *Puydenelle* qui, d'après *Vigier de la Pile* (*Histoire de l'Angoumois*), fut possédé longtemps par la maison de *Talleyrand*, prince de *Chalais*, comte de *Grignols*, marquis d'*Excideuil*, baron de *Beauville* et de *Mareuil* qui avait été reconnu issu en ligne directe des anciens comtes du *Périgord*.

Une descendante, fille majeure du seigneur de *Puydenelle*, *Marie de Talleyrand de Grignols*, habitait en 1688, sa maison, lui appartenant, et située au village des *Cousseauds*, dans notre ancienne paroisse de *Champniers*; veuve de *Gratian Jousset*, écuyer, seigneur de *Lacroix*, elle se maria le 1er juillet 1692, avec *François Brunelière*, procureur d'office à la Juridiction de *Champniers*.